

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11954  
30 janvier 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 29 JANVIER 1976, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ISLANDE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A la 1866ème séance du Conseil de sécurité, le 16 décembre 1975 (S/PV.1866,  
p. 14-15), le représentant permanent du Royaume-Uni a fait la déclaration suivante :

"Pendant les années 60, les pêcheurs islandais ont gravement surexploité  
les stocks de harengs le long de leurs côtes, et ceux-ci étaient tombés à un  
niveau dangereusement bas en 1967."

Il est vrai qu'au cours de la période mentionnée la grande majorité des harengs  
pêchés par des pêcheurs islandais appartenait à la variété dite norvégienne à frai  
de printemps de l'espèce atlantico-scandinave, dont les adultes avaient migré dans  
les eaux islandaises pour se nourrir.

Récemment (avril 1975), le Comité de liaison du Conseil international pour  
l'exploration de la mer a étudié les raisons de la diminution de ce stock de  
harengs et les conclusions du Comité ont été publiées dans le Cooperative Research  
Report du Conseil No 45 (appendice I). Le Comité déclarait que la diminution de  
ce stock était principalement due au fait qu'il n'y avait pratiquement pas eu de  
repeuplement du stock adulte après que les classes correspondant aux années 1959  
à 1961 avaient été entièrement repeuplées en 1966.

On trouvera ci-joint les passages pertinents du rapport du Comité.

Les pêcheurs islandais n'ayant jamais participé à la pêche de harengs francs  
de la variété norvégienne à frai de printemps, il va de soi que l'on ne peut les  
accuser d'avoir surexploité ce stock. Il convient, toutefois, d'ajouter que, suivant  
le conseil de ses spécialistes, le Gouvernement islandais a unilatéralement interdit  
la pêche du hareng dans les eaux islandaises quatre ans avant que l'interdiction  
de cette pêche ait été acceptée internationalement; il en est résulté que des  
stocks locaux relativement peu importants, qui avaient également fait l'objet d'une  
pêche intensive, se sont maintenant reconstitués et sont de nouveau productifs.  
En revanche, il ne semble pas que les stocks qui ont été gérés internationalement  
se reconstituent. C'est également ce qui ressort du rapport du Comité de liaison.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre, ainsi que le document qui y  
est joint, soient distribués en tant que documents officiels du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de l'Islande auprès  
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Ingvi INGVARSSON

Annexe

Extrait du Cooperative Research Report No. 45 (Appendice I,  
p. 20 et 21) du Comité de liaison du Conseil international  
pour l'exploration de la mer (CIEM)

C.3 Le hareng atlantico-scandinave

69. La Commission des pêches de l'Atlantique nord-est (NEAFC) à sa douzième session ayant demandé qu'une étude soit entreprise pour faire le point de la situation en ce qui concerne le hareng atlantico-scandinave, le Groupe de travail sur le hareng atlantico-scandinave s'est réuni à Bergen du 10 au 12 mars 1975. Les conclusions d'examen antérieurs de la question figurent dans Cooperative Research Report, Ser. B 1965, Ser. A, No 17 (1969), et Ser. A, No 30 (1971). Le présent examen porte exclusivement sur la variété norvégienne du stock atlantico-scandinave à frai de printemps. Une étude récente du hareng islandais (Jakobsson, 1973) a été publiée par le CIEM sous la cote C.M.1973/H:4, mais depuis 1971, les prises effectuées sur cette partie du stock ont été négligeables en raison de l'ordonnance nationale islandaise interdisant de pêcher cette variété autrement qu'au filet dérivant.

70. Il ressort de l'examen des tendances qui se dégagent des prises que c'est en 1966 que se situent les plus grosses prises de hareng adulte (1 724 000 tonnes). Tombées à 1 132 000 tonnes en 1967, les prises n'ont été que de 273 000 tonnes en 1968. En 1969 et 1970, ce chiffre baisse encore, passant respectivement à 24 000 et 20 500 tonnes. Au cours des deux dernières années citées, on n'a trouvé de concentrations propres à la pêche que pendant la saison du frai, et en 1971, la pêche n'a été que de 7 000 tonnes. Depuis 1971, les seuls harengs adultes pêchés ne l'ont été qu'à des fins scientifiques.

71. A leur maximum, les prises totales de hareng immature ont atteint 546 000 tonnes en 1967. En 1968, avec 439 000 tonnes, la pêche se situait encore à un niveau élevé, mais en 1969 et 1970, elle est tombée à 44 000 tonnes et 40 000 tonnes respectivement. Au cours des deux années suivantes, les prises de hareng immature ont continué à diminuer, avec 14 000 tonnes en 1971 et 13 000 tonnes en 1972. En 1973 et 1974, l'imposition de quotas a limité les prises à 6 800 tonnes et 6 300 tonnes respectivement.

72. La dernière étude réalisée a confirmé les estimations antérieures selon lesquelles le stock de harengs atlantico-scandinaves adultes, qui était de l'ordre de 10 à 15 millions de tonnes vers le milieu des années 50, n'était plus que de 3 millions de tonnes environ en 1972. Bien qu'on ait assisté en 1963-1964 à un accroissement temporaire du stock adulte, qui atteignit alors environ 6 millions de tonnes, la diminution enregistrée au cours des années 1965-1967 a été beaucoup plus importante qu'on ne le pensait jusqu'alors. Bien que cette diminution puisse être partiellement imputée à l'augmentation du taux d'exploitation, la cause essentielle réside dans l'absence quasi-totale de repeuplement du stock adulte après que les classes d'âge 1959-1961 eurent été entièrement repeuplées en 1966.

73. Les analyses de bancs permettent de nouvelles estimations de l'importance des classes d'âge 1959 à 1969. Il ressort plus clairement de ces estimations que des précédentes que la pêche de hareng immature a été l'un des principaux facteurs du non-repeuplement du stock adulte vers la fin des années 60. C'est ainsi que les classes d'âge 1963, 1964 et 1966, qui, en tant que "groupe 0", ont été jugées d'une "importance raisonnable" (17-26 x 109), ont été pratiquement épuisées avant de parvenir à maturité et n'ont jamais contribué en nombre important au repeuplement du stock adulte.

74. Les classes d'âge 1967 à 1969, toutes trois de faible importance, ne représentent probablement, en tant que "groupe 0", qu'un dixième environ des classes d'âge 1963 et 1964. Sur ces trois classes, seule la classe 1969 a quelque peu grossi le stock adulte. Les estimations relatives aux classes récentes (1970/74) se situent toutes à un très faible niveau, et la classe 1970, par exemple, n'entrera pas dans le stock adulte à cause de l'importance des prises effectuées sur les petits harengs.

75. Aucun indice ne permet donc de conclure à l'amélioration de l'état du stock de harengs norvégiens à frai de printemps, et le nombre des reproducteurs est probablement si faible qu'on ne saurait s'attendre à l'apparition d'une classe d'âge numériquement importante.

76. Le Comité de liaison recommande donc l'interdiction de toute prise concernant aussi bien les adultes que les jeunes de ce stock, tant que la reconstitution du stock adulte à un niveau acceptable n'aura pas été constatée.

-----

